

VUILLERMOZ ANTIDE ANTONIN
Ne le 22 août 1888.a Champfromier
Cultivateur.
Fils de JOSEPH VUILLERMOZ et ADELAIDE PONCET.

- 07.10.1909: incorpore au 23 régiment d'infanterie
- 08.10.1909: soldat de 2° classe n° matricule 2088
- 24.09.1911: engage dans la disponibilité .certificat de bonne conduite.
- 01.10.1911: passe dans la réserve active.
- 02.08.1914: mobilisation générale.
- 20.01.1916: réformé temporairement et prépose pour une gratification 6° catégorie par la commission spéciale de réforme pour plaie par balle au poignet droit. Se retire à Champfromier.
- 03.05.1916: classe service armée pour proposition de réforme n° 1 suivant la commission de réforme de Belley.

Nom : <i>Vuillermoz</i>		Numéro matricule du recrutement : <i>549</i>					
Prénoms : <i>Antide Antonin</i> Surnoms : _____		Classe de mobilisation : _____					
ÉTAT CIVIL.		SIGNALEMENT.					
Né le <i>22 août 1888</i> , à <i>Champfromier</i> , canton d' <i>Chatillon de Michaille</i> , département d' <i>Ain</i> , résidant à <i>Champfromier</i> , canton d' <i>Chatillon de Michaille</i> , département d' <i>Ain</i> , profession d' <i>cultivateur</i> , fils d' <i>Joseph</i> et d' <i>Poncet Adélaïde</i> , domiciliés à <i>Champfromier</i> , canton d' <i>Chat. de Mich.</i> , département d' <i>Ain</i>		Cheveux <i>et</i> , sourcils <i>blonds</i> , yeux <i>bleus</i> , front <i>découvert</i> , nez <i>brun</i> , bouche <i> moyenne</i> , menton <i>brun</i> visage <i>ovale</i> . Taille : <i>1 m. 84</i> cent. Taille rectifiée : _____ m. cent. Marques particulières : _____					
Marié le _____		Degré d'instruction générale : <i>2</i>					
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.		CORPS D'AFFECTATION.					
Classé dans la <i>1</i> ° partie de la liste en 19 <i>09</i> .		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">NUMÉROS</th> </tr> <tr> <td>au contrôle spécial.</td> <td>MATRICULE OU AU répertoire.</td> </tr> </table>		NUMÉROS		au contrôle spécial.	MATRICULE OU AU répertoire.
NUMÉROS							
au contrôle spécial.	MATRICULE OU AU répertoire.						
Classé dans la _____° partie de la liste en 19 _____.		<i>23° Rég. d'Inf. l'Ain</i> Conseil général					
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.							

- 19.05.1916: renvoyé à ses foyers.
- 19.10.1916: maintenu réformé temporairement avec proposition de gratification par la commission de réforme de Belley,annulant celle du 3.05.1916.Admis à la réforme temporaire avec gratification par Ministérielle en date du 12.03.1916.
- 04.01.1917; ajourné par la commission de réserve de Belley.
- 03.02.1917: préposé pour la réforme n°1 avec gratification 6° catégorie pour la commission de réforme de Belley pour plaie au poignet droit.
- 23.04.1917: propose pour la réforme n°1 pour raideur articulaire des 2° 3° 4° 5° doigts main droite(atrophie de la main).
- 10.08.1917: admis à la réforme n°1 avec gratification par DM.
- 26.08.1917: notifié.



- 05.09.1914: blessé à MAUDRAY
- .10.1914: fracture main droite,transfère à l'hôpital auxilliaire n°200 à Nantua.
- 14.01.1915: évacue suite ulcération à Bourg.
- 17.04.1915: sortie en convalescence pour 45 jours.
- 06.06.1915: entre à l'hôpital Bourg.(adhérence tendineuse).déformation de la main.
- 30.07.1915: évacue à l'hôpital auxiliaire n°203 à Bourg.



23.09.1915: évacue sur dépôt des convalescents à Bourg

24.10.1915: sortie en convalescence de 45 jours.

20.12.1915: entre a l'hopital mixte de Bourg pour limitation des mouvements de flexions et extensions des Doigts.

28.12.1915: évacue sur dépôt des convalescents de Bourg.

26.01.1916: convalescence à Champfromier.

Aux armées.

02.08.1914_05.09.1914 int.baf.cd.

06.09.1914_05.09.1914int.cf

06.09.1915_20.01.1916int.cf

10.05.1916_25.08.1917 xxxx

Médaille militaire

Décret du 22.07.1964.

Jo du 31.07.1964.

Carte du combattant n°1062.

